



RAPPORT D'ACTIVITÉ

[COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL VANOISE TARENTEISE]



val vanoise
tarentaise communauté
de communes

2015

VAL VANOISE TARENTEISE...

C'EST PARTI POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

EN 2015,

Val Vanoise Tarentaise a entamé sa deuxième année d'existence. En sa qualité de Communauté de communes, son objectif est d'associer les 10 communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace pour assurer une cohésion sociale et territoriale sur le territoire dans de multiples domaines.

Jeune structure institutionnelle, Val Vanoise Tarentaise est attentive à une gestion financière saine et réfléchie notamment via un Plan pluriannuel d'investissement permettant d'identifier les marges de manoeuvre financières nécessaires à la réalisation des projets structurants prévus sur le mandat 2014-2020.

Dans son action quotidienne, elle mène de front un double objectif qui est celui d'assurer la continuité des compétences issues de l'ancien SIVOM de Bozel (actions en faveur de l'enfance jeunesse; transport scolaire; collecte et traitement des déchets ménagers; etc.) et celles transférées depuis 2014 par les communes (crèches; accueils de loisirs; extension collecte et traitement pour Les Allues, La Perrière et Saint Bon; etc.) tout en assurant leur mutation notamment par la transformation numérique (inscriptions et paiement des prestations enfance jeunesse en ligne; accès libre et gratuit du wifi au siège; etc.).

L'intercommunalité c'est également de nouveaux services publics:

- La mise en place de 4 lignes de transport de proximité à la demande permettant depuis les 10 communes de rejoindre Moûtiers les jours de marchés (lancement en février 2016);
- L'avancement du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire sur Bozel avec pour 2016 la finalisation de l'acquisition des terrains (négociés en 2015) et le lancement de la programmation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Mais se développer et évoluer c'est aussi ne pas oublier les Seniors. En fin d'année, la Communauté de communes a organisé la 1^{ère} édition de la Semaine Bleue sur l'ensemble du territoire, évènement bénéfique aux rencontres et à la mise en réseau avec un programme alliant évènements patrimoniaux, culturels et gastronomiques. Cet évènement sera reconduit en 2016.

Si l'année 2015 a été une année de travail et de structuration, elle a été aussi l'année de la confirmation en tant que territoire. En effet, le Préfet de la Savoie a, dans le cadre de l'élaboration du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui prévoit les éventuelles fusions et élargissements de périmètre des intercommunalités, confirmé la place de Val Vanoise Tarentaise pour les années à venir. Cette confirmation conforte la Communauté de communes dans son paysage territorial et permet de lui donner une stabilité nécessaire à la réalisation des actions prévues dans son projet de territoire.

Ce rapport d'activité retrace donc fidèlement l'ensemble du travail effectué par les services de la Communauté de communes tout au long de l'année 2015 sur la base du projet politique que nous menons. Nous vous laissons donc le plaisir de parcourir ces pages.

Le Président,
Thierry Monin



PRÉSENTATION DU PROCESSUS DÉCISIONNEL ET DÉMOCRATIQUE EN VIGUEUR POUR PRENDRE EN COMPTE L'AVIS DES 10 COMMUNES MEMBRES :

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- Pluralité : reflètent les différentes opinions au sein du Conseil communautaire et sont ouverts aux conseillers municipaux (pluralisme, vision intercommunale, parité homme/femme)
- Etudient et travaillent en détail les sujets (avis consultatif)
- Une commission d'Appel d'Offre se réunit pour l'attribution de marchés conséquents.



BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Réunit mensuellement les 10 Maires
- Valide les propositions et les avancées du projet de territoire, prépare les décisions prises par le Président et le Conseil Communautaire



PRÉSIDENT

- Délégation d'une partie des pouvoirs du Conseil au Président
- Présent au quotidien pour favoriser le fonctionnement de la collectivité
- Rend compte des travaux du bureau et des décisions prises par délégation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Réunit mensuellement les 27 conseillers communautaires
- Délibère et débat sur les actions de Val Vanoise Tarentaise
- Compétent pour toute décision engageant la Communauté de communes dans le cadre des compétences transférées



VAL VANOISE TARENDAISE, C'EST :

10 COMMUNES



FEISSONS
-SUR-
SALINS



UN TERRITOIRE
À **FORT** POTENTIEL
TOURISTIQUE DE **400** KM²

10 000
HABITANTS

2 ANS
D'EXISTENCE

122 AGENTS
AFFECTÉS DANS LES DIFFÉRENTS
SERVICES

6 COMMUNES
SUPPORT DE STATIONS
DE SPORT D'HIVER
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

1 STATION THERMALE

VAL VANOISE TARENTEISE, PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE PAR SES ÉQUIPEMENTS

-  DÉCHETTERIES
-  DÉCHARGES
-  CRÈCHES
-  ACCUEILS DE LOISIRS
-  INTERVENTION
DANS UNE ÉCOLE
-  POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRES (ordures ménagère,
emballages, verres)

 SENTIERS COMMUNAUTAIRES

TRANSPORTS DE PROXIMITÉ

-  Ligne 1
-  Ligne 2
-  Ligne 3
-  Ligne 4

ENCORE PLUS DE MOBILITÉ : 23 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE

sillonnant le territoire et desservant
les établissements suivants :

- Collège de Bozel
- Collège de Moûtiers
- Lycée de Moûtiers
- École du Villard du Planay
- École des Allues
- École de Saint-Bon-Tarentaise
- École de Montagny



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE TARENTOISE, C'EST :

• PETITE ENFANCE p.9

RELAIS D'ASSISTANTS
MATERNELS

ÉTABLISSEMENTS
MULTI-ACCUEIL

MICRO-CRÈCHES

• ENFANCE JEUNESSE p.11

ACCUEILS DE LOISIRS
EN VACANCES SCOLAIRES

SÉJOURS VACANCES
SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT DE
L'ANGLAIS

ÉCOLE DE MUSIQUE

TEMPS D'ACTIVITÉ
PÉRI-SCOLAIRE

ACCUEILS AVANT
ET APRÈS L'ÉCOLE

MISSION LOCALE
DES JEUNES

BOURSE BAFA

CINÉMA
PLEIN-AIR

• TRANSPORT p.14

TRANSPORT DE
PROXIMITÉ À LA
DEMANDE

TRANSPORT
SCOLAIRE

VÉHICULES
ÉLECTRIQUES

• SÉNIORS p.15

SEMAINE BLEUE

SOUTIEN À DOMICILE

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE p.18

ENTRETIEN
DES SENTIERS

LUTTE CONTRE
LES ESPÈCES INVASIVES

CONSULTANCES ARCHITECTURALES

ENTRETIEN DES
COURS D'EAU

GRAND TOUR DE
LA TARENTOISE

CHEMIN
DES VIGNES



• RESSOURCES HUMAINES p.25

GESTION
DU PERSONNEL

DÉMARCHÉ SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

TRANSFERT
DES AGENTS

FORMATION

• SANTÉ p.16

MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE

TÉLÉOPHTALMOLOGIE

PÔLE DE SANTÉ

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.17

PROMOTION
DU TOURISME

ZONES D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF p.21

• COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS p.19

COLLECTE
SÉLECTIVE

DÉCHETTERIES

POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE

DÉCHARGES

COMPOSTEURS

• FINANCES p.23

BUDGET

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

LES VICE-PRÉSIDENTS EN ACTION



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
JEAN-BAPTISTE
MARTINOT
FINANCES ET ACHATS



2ND VICE-PRÉSIDENT
PHILIPPE MUGNIER
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SCOT



3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
GUILLAUME BRILAND
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
COMMUNICATION



4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
HÉLÈNE MADEC
ENFANCE JEUNESSE
ET CULTURE



5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
RENÉ RUFFIER-LANCHE
ENVIRONNEMENT
ET TRAVAUX



6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
ARMELLE ROLLAND
SANTÉ ET SENIORS



7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
RÉMY OLLIVIER
RESSOURCES HUMAINES

CALENDRIER DES ACTIONS



- **Pour la 1^{ère} fois, mise en place des organismes paritaires** permettant aux représentants du personnel de donner leurs avis sur des sujets concernant la gestion de la collectivité et la prévention des risques

- **Vote du second budget communautaire**
- **Vote des subventions aux associations**

- **Petite Enfance** : déploiement d'un logiciel de gestion pour gérer les présences/ absences et facturations pour les prestations du service Petite Enfance

- **Elaboration d'un véritable projet de territoire** à travers un "World Café", séminaire participatif réunissant élus et cadres administratifs

- **Spectacle de musique classique** par l'Orchestre des Pays de Savoie à l'auditorium de la FACIM, réunissant une centaine de participants

- **Labellisation "Eco-Ecole" de l'école de Bozel**
- **Amélioration de l'accueil au public** à travers des horaires plus adaptés et un véritable espace d'accueil
- **Lancement du projet de téléophtalmologie** (dépistage de la rétinopathie diabétique) en lien avec l'ensemble de la Tarentaise,
- **Réaménagement des locaux administratifs**
- **1^{er} plan pluriannuel d'investissement**

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- **Lancement de la 1^{ère} newsletter** communiquée à 882 adresses mails sur l'actualité de la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous inscrire sur www.valvanoisetarentaise.fr

- **Nos accueils de loisirs** accueillent vos enfants à la **journée** ou en **séjours**

- **Lancement d'une démarche santé et sécurité au travail**
- **Mise en place du paiement par prélèvement bancaire pour les prestations Petite enfance**

- **1^{ère} édition de la Semaine Bleue** avec différentes manifestations pour les Seniors,
- **Mise en place d'un logiciel collaboratif** de gestion des plannings

- **Finalisation de la mise en place du Portail Famille** permettant de gérer en ligne les inscriptions, facturations des prestations enfance-jeunesse. Effectif en janvier 2016

- Finalisation de la procédure de marché pour déployer un service de **transport de proximité** (effectif en février 2016)
- **Basculement du fonctionnement informatique** intercommunal sur Google Apps Works
- **Installation d'un PC en libre accès, wi-fi gratuit** et zone d'accueil au siège





NOTRE
PRÉOCCUPATION :

**DES SERVICES PUBLICS
TOURNÉS
VERS L'USAGER**

PETITE ENFANCE

RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES FAMILLES

RENDRE LA COMPATIBILITÉ AVEC UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE POSSIBLE PAR DES MODES DE GARDE ADAPTÉS ET DE QUALITÉ

PROPOSER UN ACCUEIL HOMOGENE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

PROPOSER DES STRUCTURES CONÇUES ET ORGANISÉES DE MANIÈRE À CE QUE LES ENFANTS S'Y SENTENT EN SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE

Un encadrement qualifié et spécialisé dans le petite enfance (éducateurs jeunes enfants; auxiliaires de puériculture; assistants petite enfance titulaires a minima du CAP Petite enfance).

PERMETTRE AUX FAMILLES DE CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

- **Des structures situées au coeur des villages**, accessibles, favorisant un mode de garde de proximité et adaptées aux parents et avec une répartition homogène sur l'ensemble du territoire.
- **Un espace de ressources au sein d'un RAM (relais d'assistants maternels)**

FAIRE DÉCOUVRIR AUX JEUNES ENFANTS LE MONDE QUI LES ENTOURE EN FAVORISANT LES NOUVELLES EXPÉRIENCES ET EN ORGANISANT DES ACTIVITÉS ADAPTÉES À LEUR ÂGE



7 STRUCTURES D'ACCUEIL

4 ESPACES MULTI-ACCUEIL
3 MICRO-CRÈCHES

1 RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

ACCUEIL

À PARTIR DE 10 SEMAINES JUSQU'À 3 ANS

1,6 MILLIONS D'€ DE DÉPENSES EN 2015

DONT **27%** FINANCÉS PAR VAL VANOISE TARENTEAISE

SOIT **440 000 €**

8,5 € COÛT RÉEL HORAIRE D'UN BERCEAU

110 BERCEAUX

234 ENFANTS INSCRITS

DÉFINITIONS

EMA (Espace Multi-accueil) : Structure qui associe accueil régulier (à temps plein ou à temps partiel), accueil occasionnel et accueil d'urgence.

Micro-crèche : Structure d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants.

RAM : Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Le RAM offre de la documentation, des conseils mais aussi un soutien dans les démarches administratives. Il offre aussi des informations sur la profession et la formation des assistants maternels.



PETITE ENFANCE

SIMPLIFICATION, RESTRUCTURATION ET INVESTISSEMENTS POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE ET QUALITATIF

NOUVEAUTÉS 2015 : DES INVESTISSEMENTS

Val Vanoise Tarentaise investit pour maintenir ses structures à un niveau d'accueil adapté : ré-aménagement de la terrasse de la crèche "Les Petits Pralins" sur la commune de Saint Bon (Le Praz) avec une nouvelle aire de jeux comportant une dalle en mousse et des nouveaux jeux fixes.

RESTRUCTURATION DU SERVICE PETITE ENFANCE

- **L'ensemble du personnel des crèches est désormais géré par Val Vanoise Tarentaise** (transfert du personnel affecté aux crèches situées sur Saint Bon au 1^{er} janvier 2016)
- **Harmonisation des pratiques** : le transfert des nouvelles structures à la Communauté de communes a nécessité un travail d'harmonisation des pratiques pour assurer un service uniforme dans l'ensemble des établissements (accueil des enfants; définition de lignes directrices; etc.)

SIMPLIFICATION

- **Déploiement d'un logiciel de gestion unique dans toutes les structures** : depuis mars 2015, l'ensemble des structures sont équipées d'un même logiciel permettant de gérer les inscriptions, les présences, les absences et les facturations.

- **Mise en place d'un système de prélèvement bancaire automatique** : depuis septembre 2015, les familles peuvent demander à bénéficier d'un prélèvement automatique pour le règlement mensuel des prestations

DES ÉVÈNEMENTS

FESTI-PARENTS

Pendant 2 semaines au printemps, les parents ont été invités à participer à la vie de la crèche en venant eux-mêmes proposer des activités et/ou interventions de leur choix aux enfants. Journées riches en échanges !

MATINÉE SUR LE THÈME DU CIRQUE

au gymnase de Bozel suivie par un pique-nique champêtre.

ANIMATION 1^{ÈRE} PAGE

en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales et la bibliothèque de Bozel.

Distribution d'un album à chaque enfant suivie d'une animation.

SORTIE À L'ESPACE DE JEU ROYAL KID

à Chambéry pour tous les enfants des crèches.

PERSPECTIVES 2016-17

- Réaménagement intérieur de la crèche de Moriond (création d'un 2nd dortoir et amélioration des conditions d'accueil)
- Création d'un espace extérieur à la crèche de Brides-les-Bains
- Développement du RAM
- Poursuite des événements organisés pour les enfants
- Développement d'un Portail Familles de manière dématérialisée
- Poursuite de la structuration avec une réflexion sur le temps de travail au sein des structures



ENFANCE JEUNESSE

DÉVELOPPER LES STRUCTURES D'ACCUEIL

ET UNE OFFRE D'ANIMATION DE QUALITÉ
ET DIVERSIFIÉE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS
DANS LEUR QUOTIDIEN

1073

Nombre d'enfants et jeunes de 3 à 17 ans du territoire
ayant participé à une ou plusieurs prestations mises
en place par le service enfance jeunesse

VACANCES SCOLAIRES

- **Accueils de loisirs :** **3 SITES**
Bozel; Saint Bon; Les Allues
- **Séjours :** **142 ENFANTS**
ont pu participer à
8 SÉJOURS



**POUR
LES 3-5 ANS**

12 au 13 août :
Tropicaland (11 enfants)

**POUR
LES 12-17 ANS**

20 au 22 avril :
Strasbourg (24 jeunes)
19 au 24 juillet :
Port Leucate (24 jeunes)
9 au 23 août :
Sardaigne (11 jeunes)

**POUR
LES 6-11 ANS**

9 au 13 février :
Cité médiévale de Crémieu (16 enfants)
21 au 23 avril :
Puy du Fou (24 enfants)
27 au 31 juillet :
Super Besse (32 enfants)
19 au 25 juillet :
Lacanau (12 enfants)

PÉRIODE SCOLAIRE

- **Accueils de loisirs (mercredis après-midi) :**

Bozel;
Saint Bon; Les Allues **3 SITES**

- **Accueils de loisirs avant et après l'école :**

Dans toutes les écoles du territoire (Les Allues à la rentrée 2016)

- **Les Temps d'activité périscolaire (TAP) :**
Fréquentation annuelle moyenne de

73% Soit **804 ENFANTS**

Thèmes 2015/2016 : Premiers secours; art / culture et lecture; environnement; découverte des métiers; contes et mythologies; théâtre; musique; jardinage; cuisine.

- **Enseignement de l'anglais :** Territoire à forte renommée internationale, apprendre l'anglais jeune c'est multiplier les chances pour l'avenir.

36H d'enseignement
hebdomadaire / semaine

dans toutes les écoles du territoire (Les Allues à la rentrée 2016)

- **Permanences au collège :** les mardis et jeudis de 12h00 à 13h30, l'animateur enfance jeunesse propose aux collégiens une pause sous forme d'ateliers (tournois sportifs; activités manuelles; etc.).

en
moyenne **90 JEUNES**

bénéficient de ce dispositif chaque semaine.

ACCOMPAGNER LES 16/25 ANS DANS LA VIE ACTIVE

• Mission locale des jeunes :

En partenariat avec la Mission locale des jeunes de Moûtiers, Val Vanoise Tarentaise organise des permanences à destination des 16-25 ans. Lieu privilégié d'échanges sur le projet professionnel principalement mais aussi sur la santé ou le logement.

en 2015, c'est **10** PERMANENCES

et un suivi des projets de **78** JEUNES du territoire

• Bourse Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) :

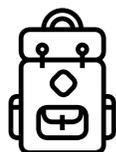
Ce diplôme garantit pour nos services l'intervention d'agents qualifiés auprès des jeunes. Face à certaines difficultés de recrutement (implantation géographique; logement), Val Vanoise Tarentaise a mis en place un dispositif de financement de ce diplôme pour les agents.

- Pour les agents à l'année :

Financement intégral à hauteur de **3 000€**

- Pour les agents saisonniers :

Financement des stages d'approfondissement à hauteur de **150€**



PERSPECTIVES 2016-17

- Mise en place de l'accueil avant l'école sur les Allues et Méribel et l'accueil après l'école à Méribel
- Mise en place des goûters pendant les prestations
- Dématérialisation : lancement du portail famille
- Projet d'extension du portail famille pour les crèches et mutualisation pour d'autres services proposés par les communes du territoire (restauration scolaire)
- Harmonisation des règlements de fonctionnement avec le service petite enfance



RENDRE ACCESSIBLE LA CULTURE

PARCOURS CULTUREL

- **Partenariat avec le collège de Bozel**, poursuite des objectifs de départ: initier les jeunes à acquérir un regard critique de spectateur; permettre l'ouverture d'esprit artistique et culturel.
- **Initiative qui s'intègre totalement au programme scolaire** et suscite toujours un intérêt vif auprès de l'équipe éducative.
- **Thèmes de l'année** : danse, chorégraphie
- **Une centaine d'élèves impliqués** (quatre classes de 4^{ème}) : les élèves ont pu visionner trois spectacles répartis tout au long de l'année scolaire et travailler directement avec les artistes et leurs enseignants lors de temps de résidence.

SPECTACLES DÉCENTRALISÉS :

En avril 2015, le spectacle "Suivez les instructions" de Denis Plassard a été présenté au Planay.

UNE CENTAINE DE SPECTATEURS
a pu y assister.

CINÉMA EN PLEIN AIR :

Chaque année pendant l'été, un film familial est projeté sur le site du plan d'eau de Bozel. En 2015, c'était le dessin animé « Rio 2 » qui était retenu.

PRÈS DE 50 PERSONNES
étaient présentes.

En 2016, c'est le film "La Famille Bélier" qui sera présenté.

ENSEIGNEMENT MUSICAL :

Service mutualisé avec l'école de musique de Moûtiers depuis 2014.

Val Vanoise Tarentaise
finance à hauteur de

150 000 € par an
ce service pour inscrits **100 ÉLÈVES**

PERSPECTIVES 2016-17

- Développer la programmation culturelle
- L'informatisation des bibliothèques



LE TRANSPORT

TRANSPORT DE PROXIMITÉ FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS !

- **Marché, rendez-vous médical, professionnel ou administratif, visites à des proches, utilisez le Trans' Val Vanoise**
- **Et vous faciliterez la transition énergétique**
- **4 lignes de bus** passant par Saint Bon, les Allues, Bozel, Pralognan, le Planay, le Villard-du-Planay, Montagny et Feissons-sur-Salins

- **Desserte** : Marché de Moûtiers les mardis et vendredis selon les lignes
- **Gratuit et ouvert aux habitants** permanents, saisonniers et résidents secondaires du territoire uniquement
- **N'oubliez pas de réserver jusqu'à la veille avant 17h !**

Plus d'informations sur les lignes et les horaires :

www.valvanoisetarentaise.fr/transport-de-proximite



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec le transfert de compétences successives et de personnel, la Communauté de communes a du s'agrandir et se doter d'un second site sur la commune de Bozel distant de près d'un kilomètre avec le siège historique.

Conforme à ses exigences de développement durable, Val Vanoise Tarentaise a fait l'acquisition d'un **vélo à assistance électrique** facilitant les déplacements à moindre coût financier et écologique entre ces 2 sites.



PERSPECTIVES 2016-17

- **Les nouvelles acquisitions seront électriques** pour assurer les liaisons entre les différents sites distants sur le territoire intercommunal

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis 2010, par le SIVOM de Bozel et par Val Vanoise Tarentaise depuis 2014, le territoire bénéficie d'une délégation de la part du Conseil Départemental pour gérer les transports scolaires. Ainsi, la Communauté de communes gère les inscriptions des élèves, fait le lien entre les transporteurs et les établissements scolaires et forme les accompagnateurs scolaires.

Les autres compétences restent exercées par le Département (passation des marchés publics avec les transporteurs; etc.).

ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

24 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE

DESSERVANT LES COLLÈGES

(Bozel et Moûtiers)

LE LYCÉE DE MOÛTIERS

et certaines écoles du territoire

933 K € DÉPENSES de fonctionnement relatives au transport scolaire

PRATIQUE !

Les inscriptions se font désormais sur internet

<http://www.savoie.fr/7608-annee-scolaire-2016-2017.html>



773 ÉLÈVES TRANSPORTÉS

12 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DESSERVIS
(1 lycée, 3 collèges et 8 écoles)

LIGNES OUVERTES AUX ADULTES

Tickets unitaires à 3 €

vendus au siège de Val Vanoise Tarentaise dans la limite des places disponibles (priorité aux scolaires)

EN AVANT TOUTE 2015 LES SENIORS À L'HONNEUR

1^{ÈRE} ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE !

PERSPECTIVES 2016

- Organisation de la 2nde Semaine Bleue

Du dimanche 2 au dimanche 9 octobre 2016, se tiendra la 2nde édition sur le thème "A tout âge, faire société". Les activités et animations s'inscriront dans le prolongement de la 1^{ère} édition avec une découverte du territoire intercommunal avec des thématiques culturelles, patrimoniales, gastronomiques... Venez nombreux et faites passer le message !

- **Nouvel objectif:** Favoriser la mise en réseau et l'implication des clubs du territoire

LA SEMAINE BLEUE, C'EST QUOI ?

Il s'agit de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle s'est tenue du 11 au 17 octobre, sur le thème "A tout âge, créatif et citoyen".

OBJECTIF

Veiller au lien social en favorisant les rencontres entre les communes et les générations. Val Vanoise Tarentaise a tenu à faire de cette semaine un temps festif et convivial

+ DE 200 PARTICIPANTS

sur l'ensemble des événements proposés

ACTIONS 2015

- **Rencontres itinérantes :** Bozel, Brides-les-Bains, Pralognan-la-Vanoise, St Bon Tarentaise.
- **Culturelles :** balades contées, projections, conférences
- **Artistiques :** initiation à la mosaïque, expositions, spectacles de contes, tricot.
- **Patrimoniales :** visites guidées, diaporamas.
- **Intergénérationnelles :** rencontres entre les clubs des aînés et les crèches et ateliers avec les écoles.
- **Projet solidaire «Tricotons la Tour Sarrazine» :**
A l'initiative de l'ADMR (service d'aide à domicile) de Bozel, plus de 1000 carrés de laine ont été recueillis soit une vingtaine de couvertures qui ont habillé l'édifice le temps du week-end et ont été ensuite offertes à une association caritative locale.
- **Les partenaires de Val Vanoise Tarentaise ont été les artisans incontournables de la réussite de cette semaine :**

l'ADMR, l'EHPAD La Centaurée de Bozel, L'Ecole Buissonnière de Saint Bon, les crèches, les écoles du territoire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'ADAMSPA (Association Départementale d'Action Médico-Sociale en faveur des Personnes âgées), fondation FACIM, les Salaisons de la Dent du Villard, l'Orchestre de la route des Tommes.



LA SANTÉ PREND SON ESSOR

LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

AU COEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

L'IDÉE

Offrir à la population, en un même lieu, un ensemble de services de santé de proximité (médecins généralistes, professionnels de santé et paramédicaux), c'est le défi que s'est lancée la Communauté de communes avec les professionnels de santé pour assurer le maintien, voir le développement de l'offre de soins sur le territoire identifié en zone fragile.

LE CONCRET

En 2015, Val Vanoise Tarentaise a lancé une 1^{ère} phase de son analyse des besoins en matière de santé pour déterminer l'étendue des locaux nécessaires ainsi que les marges de manœuvre financière.

PERSPECTIVES 2016-17

- **ACQUISITION**
d'un terrain appartenant à l'Etat (anciens garages du centre routier départemental)
- **DÉMOLITION**
des bâtiments existants sur le terrain appartenant à l'Etat
- **LANCEMENT**
d'une programmation et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, passation des marchés de maîtrise d'œuvre
- **APPROFONDISSEMENT**
de la réflexion sur les maisons de santé avec l'ensemble des professionnels de santé
- **PROJECTION**
sur le fonctionnement de cette maison de santé (contractualisation avec les professionnels; aspects matériels, juridiques et financiers)
- **DÉBUT DES TRAVAUX**



TÉLÉOPHTALMOLOGIE

Dépistage de la rétinopathie diabétique

Face à la pénurie de médecin ophtalmologiste sur le territoire, Val Vanoise Tarentaise a contribué au **financement d'un rétinographe portable** nécessaire au dépistage de la rétinopathie diabétique, 1^{ère} cause de cécité chez les plus de 65 ans (d'autres pathologies oculaires pourront à terme être dépistées).

Des permanences dans les communautés de communes ayant co-financé cet appareil seront assurées par un ophtalmologiste au sein des structures adéquates (maisons de santé; cabinets médicaux; etc.).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2017,



Le 7 août 2015 a été publiée la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite "Loi NOTRe". Cette loi renforce le rôle des communautés de communes dans le domaine économique. Elle prévoit notamment que les intercommunalités puissent intervenir dans le cadre des "Actions de développement économique; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme".

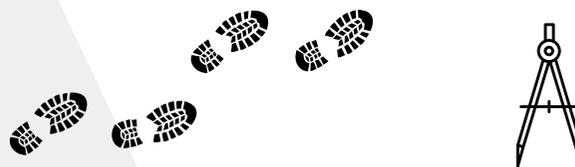
La Communauté de communes devra donc se mettre en conformité au 1^{er} janvier 2017 pour respecter ces nouvelles dispositions législatives et intégrer ces nouvelles compétences. **Des discussions et débats auront donc lieu en fin d'année 2016 afin de déterminer la ligne de partage de ces différentes compétences entre Val Vanoise Tarentaise et les 10 communes sur les points suivants :**

- Consistance des zones d'activités économiques (ZAE) sur le territoire;
- Promotion du tourisme et création des offices du tourisme;
- Rattachement de l'immobilier d'entreprises;
- Intérêt communautaire de la politique locale du commerce et de soutien aux activités communales.

Des aménagements législatifs feront probablement leur apparition dans le courant de l'année 2016 notamment pour permettre aux stations de ski de conserver leur office du tourisme.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Une fois par mois, un architecte répond gratuitement à vos questions relatives aux questions en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de paysage.

PRESTATIONS

Service offert aux habitants du territoire ou aux personnes souhaitant acheter un bien sur le territoire ou faire construire.

ACTIVITÉ 2015



41
CONSULTATIONS
(37 en 2014)
Présence 1 fois par mois

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

- Val Vanoise Tarentaise est toujours fortement impliquée dans un certain nombre de dispositifs : centre d'hébergement, habitat social, Schéma de Cohérence Territoriale et actions menées par l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise (APTV)



ENTRETIEN DES SENTIERS, DES COURS D'EAU ET LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

GRAND TOUR DE LA TARENTEAISE / CHEMIN DES VIGNES

> deux sentiers d'intérêt communautaire

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Réduire les risques torrentiels en cas de crue, protéger la diversité biologique en luttant contre la renouée du Japon.

Interventions sur les boisements en bordure des cours d'eau (démontage d'embâcles, coupe d'arbres penchés ou endommagés) et lutte contre la renouée du Japon.

QUELS TRAVAUX ?

DURÉE D'INTERVENTION EN 2015

113 JOURS

COÛT 2015

130 K €

PARTENAIRES

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (aide technique), Conseil Départemental, Région Rhône-Alpes, Agence de l'Eau (aides techniques et financières).

QU'EST-CE QUE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ?

C'est déterminer le "qui fait quoi". Certaines compétences peuvent être scindées entre l'intercommunalité et les communes. Définir l'intérêt communautaire, c'est donc définir une ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à l'intercommunalité et ceux qui demeurent au niveau des communes.

En matière d'aménagement du territoire, 2 sentiers traversant diverses communes de l'intercommunalité ont été déclarés d'intérêt communautaire.

Désormais Val Vanoise Tarentaise assure sur ces sentiers l'aménagement, l'entretien et la valorisation (entretien de l'assise, entretien de la végétation ainsi que conception et entretien des passerelles, ponts, balisages, etc.).

La Renouée du Japon

Qu'est-ce que c'est ? La Renouée du Japon est une espèce de plante herbacée vivace originaire d'Asie orientale, naturalisée en Europe dans une grande diversité de milieux humides.

Pourquoi lutter contre ? Dépouvue de prédateurs locaux et de compétiteurs, elle s'est avérée très invasive et donc défavorable à la biodiversité. D'un développement très rapide, sa progression se fait au détriment de la flore locale mais aussi de la diversité en vertébrés et surtout d'invertébrés.



Pour en savoir plus sur la Renouée du Japon : <http://goo.gl/5EcGpb>

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

DES MOYENS CONSÉQUENTS POUR ASSURER UN SERVICE DE QUALITÉ

42 AGENTS DE COLLECTE EN HAUTE SAISON (22 permanents + 20 saisonniers)
36 équivalents temps plein

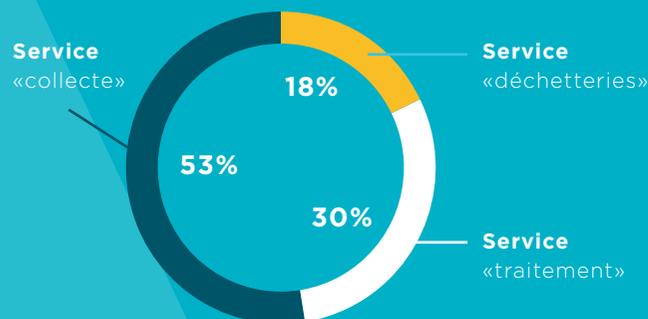
2 970 TOURNÉES

12 CAMIONS DE COLLECTE

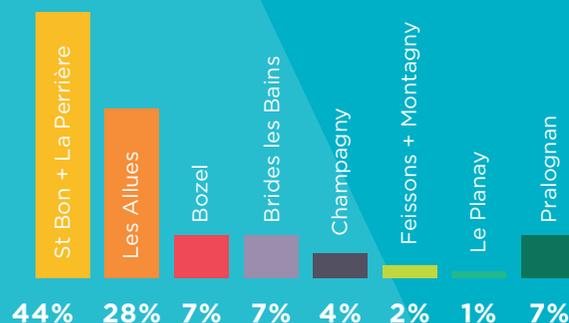
667 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE (verres, emballages-papier, cartons)

4 DÉCHETTERIES **3** DÉCHARGES
(5 870 t collectées)
ISDI Champagne : 226 m³
ISDI Planay : 78 m³
ISDI Les Allues : 7 405 m³

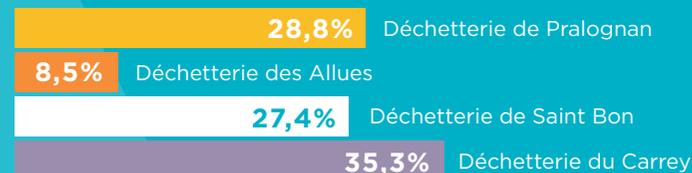
RÉPARTITION DES DÉPENSES 2015 ENTRE LES SERVICES (fontionnement + investissement)



RÉPARTITION PAR COMMUNES des tonnages ordures ménagères collectés



RÉPARTITION PAR DÉCHETTERIE du tonnage



LA COLLECTE EN CHIFFRES

18 036 t DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2015 DONT

8 080 t DE DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

1 571 t DE VERRES COLLECTÉS
538 t DE DÉCHETS EMBALLAGES -PAPIERS
617 t DE CARTONS

MOYENNE DE **298 kg** / AN / HABITANT D'ORDURES MÉNAGÈRES

(384 kg en moyenne au niveau national "milieu touristique")

44 t DE DÉCHETS TEXTILES COLLECTÉS (9 bornes de collecte + déchetteries)

ISDI (Installation de stockage des déchets inertes) :

Ces installations sont soumises à autorisation préfectorale. Elles permettent de stocker des déchets dits «inertes» c'est-à-dire des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décomposent pas, ne se brûlent pas et à ce titre sont susceptibles d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine (Ex: gravats, terre, pierres, tuiles, briques, carrelage, verre, béton, enrobés bitumineux sans goudron, etc.)

ACTIONS 2015

➤ LANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE.

OBJECTIF

Déterminer une stratégie d'aménagement (ou réaménagement) des points de collecte sur l'ensemble du territoire ce qui passera par une définition des modes de collecte (bacs roulants sous chalets, conteneurs semi-enterrés ou enterrés), une adaptation de certaines tournées (parcours, fréquences de ramassage). La réflexion se poursuivra en 2016.

INVESTISSEMENTS

Installation de 3 conteneurs semi-enterrés supplémentaires (emballages et verres) à Champagny-en-Vanoise (centre-ville, face à l'Office du Tourisme).

RÉCUPÉRATION DES CONTRATS AVEC LES ÉCO-ORGANISMES

Dans la perspective de dissolution du SMITOM, les contrats avec les éco-organismes aux fins de collecte et traitement des déchets spécifiques (emballages; piles et accumulateurs; déchets d'équipements électriques et électroniques; etc.) ont été transférés à Val Vanoise Tarentaise au 1^{er} janvier 2016.



FOCUS SUR LE TRI ET LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

JUIN 2015 L'ÉCOLE DE BOZEL LABELLIÉE "ECO-ÉCOLE"



Val Vanoise Tarentaise a accompagné pendant 2 ans l'école de Bozel dans un projet de labellisation.

Ce label est décerné aux établissements scolaires qui s'engagent dans un fonctionnement éco-responsable via notamment l'éducation au développement durable (existe dans 25 pays). Grâce à ce projet qui fédère et mobilise dans et autour de l'établissement, l'école devient un véritable lieu d'expérimentation du développement durable.

ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LE RESPECT DES CONSIGNES DE COLLECTES

Afin de préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie de notre territoire, chacun doit faire preuve de civisme en respectant les consignes de collecte (tri des déchets, interdiction des dépôts sauvages). Val Vanoise Tarentaise met à disposition divers documents de référence (règlement de collecte, guide du tri).

www.valvanoisetarentaise.fr/tri

UNE TRÈS BONNE PERFORMANCE EN TERMES DE TRI DES DÉCHETS SUR VAL VANOISE TARENTEISE

+ DE **79k** /AN /HAB.
de déchets recyclables collectés

SOIT **21%**
du total des déchets collectés

RECRUTEMENT D'UN AMBASSADEUR DU TRI (JANVIER 2016)

Cet ambassadeur sera chargé de sillonner le territoire et les établissements scolaires pour informer des bonnes attitudes et réflexes pour le tri des déchets.

PERSPECTIVES 2016-17

- Rapprochement des 3 pôles de collecte (Bozel, Saint Bon, Les Allues) avec le transfert du personnel effectif en juillet 2016, la compétence devient de plus en plus intégrée.

- Dissolution du SMITOM (Syndicat de traitement des ordures ménagères de Tarentaise) au 30 juin 2016: Désormais les déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations de tri et de stockage s'y rapportant seront traités par Savoie Déchets à Chambéry. Val Vanoise assurera la compétence en matière de transport des déchets vers les centres de recyclages et de traitement et sera également chargée des actions de communication sur le tri (animations; prévention; promotion du compostage individuel et collectif)

- Finalisation de l'étude collecte et amorçage de la phase opérationnelle d'aménagement des points d'apports volontaires avec adaptation des tournées

- Renouvellement de l'opération "mise à disposition de composteurs" avec une extension pour les logements collectifs et les acteurs professionnels du territoire.



RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES CONDITIONS ET LES PRIX AUPRÈS DE VAL VANOISE

Éco-organisme :

Un éco-organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), la fin de vie des équipements que les producteurs de ces déchets spécifiques mettent sur le marché. La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles.

RAPPORT ANNUEL

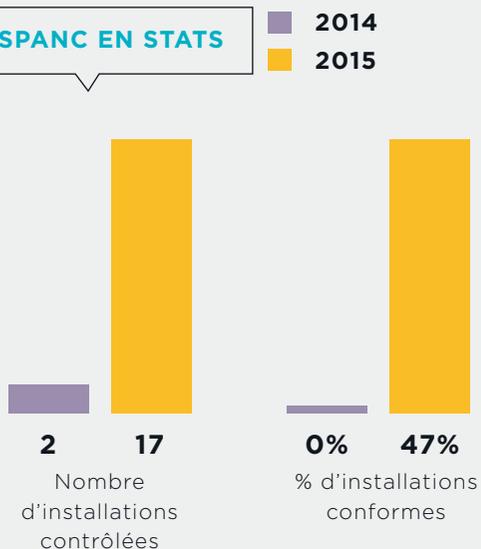
DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



QU'EST-CE QUE LE SPANC ?

Service public local chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif (systèmes de collecte, traitement, épuration, infiltration ou rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif).

LE SPANC EN STATS



BILAN 2015

17 INSTALLATIONS CONTRÔLÉES

une augmentation importante du nombre de contrôles pour un coût constant du service (2 contrôles en 2014)

DONT 7 DANS LE CADRE DE VENTES IMMOBILIÈRES

10 DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION/RÉNOVATION

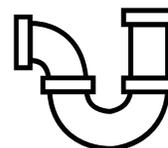
d'une habitation dans un secteur non raccordé à un réseau collectif

RÉSULTATS DES CONTRÔLES

Plus de la moitié des installations contrôlées n'étaient pas conformes

8 INSTALLATIONS DÉCLARÉES CONFORMES 47%	9 INSTALLATIONS DÉCLARÉES NON CONFORMES 53%
---	---

DES TARIFS DE REDEVANCE INCHANGÉS



L'AVIS DU SPANC EST REQUIS DANS LES CAS SUIVANTS

- Vérification des installations existantes : **140 € à la charge de l'utilisateur**
- Construction ou rénovation d'une habitation dans un secteur non raccordé à un réseau collectif de collecte et de traitement des eaux usées (Ex. Stations d'épurations) :
 - Contrôle de conformité obligatoire pour déposer un permis de construire : **155 € à la charge de l'utilisateur**
 - Contrôle de la bonne exécution des travaux : **155 € à la charge de l'utilisateur**
- Contrôle de l'état du dispositif d'assainissement non collectif de moins de 3 ans obligatoire dans le cadre de ventes immobilières : **140 € à la charge de l'utilisateur**

Toutes les infos sur les SPANC :
www.valvanoisetarentaise.wixsite.com/ccvvt1/spanc



PERSPECTIVES 2016-2017

- D'ici 2020, c'est l'ensemble des compétences eau et assainissement (collectif et non collectif) des communes qui seront transférées à Val Vanoise Tarentaise.



DES RESSOURCES MOBILISÉES
AU SERVICE DU PROJET
DE TERRITOIRE :

**RELEVER LE DÉFI QUOTIDIEN
DE L'OPTIMISATION
DES RESSOURCES **TOUT EN
RECHERCHANT LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC****

DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN ÉQUILIBRE

17€
MILLIONS
BUDGET 2015

49,9%

DES RESSOURCES SONT ISSUES DE LA **TEOM** ET SONT DESTINÉES PRINCIPALEMENT AU FINANCEMENT DE LA COMPÉTENCE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS".

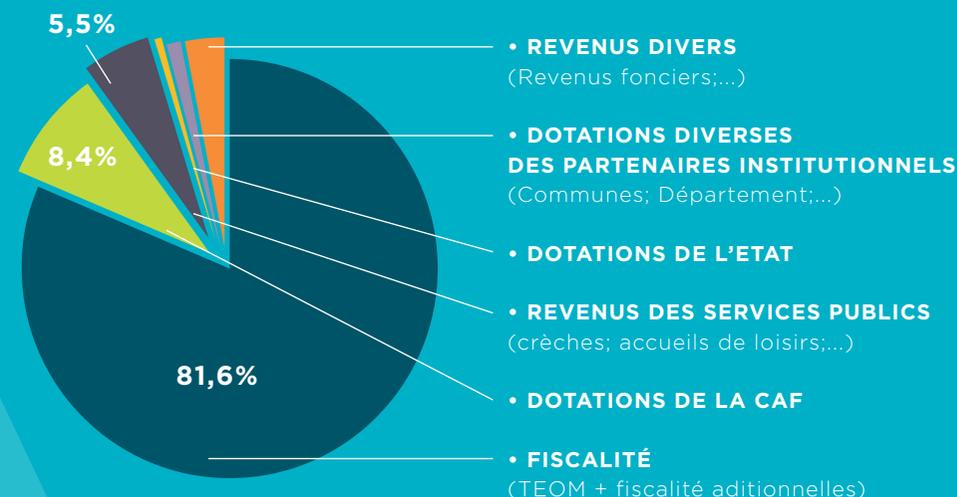
Cette compétence a également d'autres sources de financement (participations entreprises en déchetterie, reprise verre, refabrications aux communes)

POUR LES AUTRES COMPÉTENCES

(petite enfance, enfance jeunesse, sport culture, etc.)
LES SOURCES DE FINANCEMENTS SONT PLUS DIVERSIFIÉES

Les revenus de la fiscalité additionnelle constituent la source de financement la plus importante (**32.1%**), cependant les dotations de la Caisse d'Allocations Familiales (**8.4%**), les participations des usagers pour les crèches/accueils de loisir (**5.5%**) ne sont pas négligeables.

RESSOURCES BUDGÉTAIRES



LE SERVICE FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Chargé de la préparation, de l'exécution et de la clôture budgétaire ainsi que toutes les tâches liées au circuit comptable (gestion des mandats et titres; gestion des engagements de crédits; gestion des impayés et contentieux), il est un rouage essentiel pour réaliser des projections sur les marges de manoeuvre financières nécessaires à la réalisation et au financement des projets intercommunaux.

En 2015, il s'est concentré sur les actions suivantes :

• Mise à jour de l'inventaire :

Créée sur la base de l'ancien SIVOM de Bozel mais aussi à partir de compétences transférées par les communes, Val Vanoise Tarentaise s'est attelée à recenser l'ensemble de ses biens, contrats pour réaliser un inventaire qui permettra une meilleure optimisation du patrimoine, un meilleur suivi de l'entretien et une plus grande réactivité.

• Réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

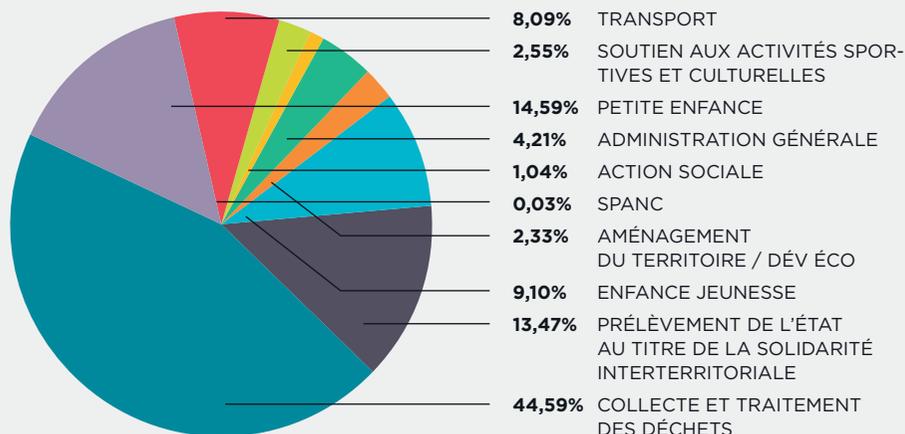
Véritable outil de pilotage des finances publiques et d'anticipation, ce plan permet d'améliorer la visibilité financière à moyen terme définissant ainsi une stratégie locale prévisionnelle avec une vision prospective et synthétique.

OÙ VA CET ARGENT ?

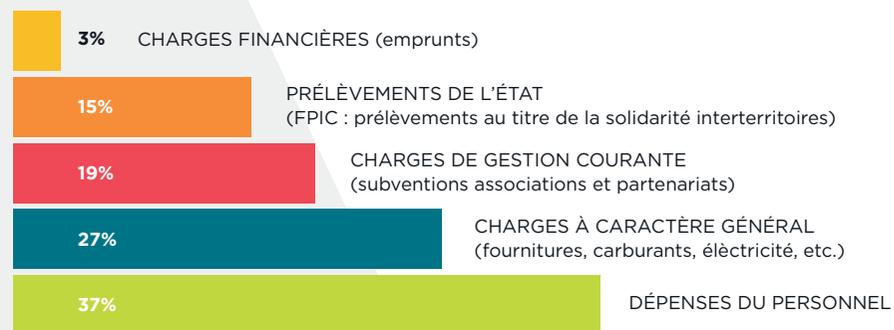
- **Le pôle collecte et traitement des ordures ménagères représente la part la plus importante (45%)** des dépenses de fonctionnement (plus de 5 millions d'€).
- **Les prélèvements de l'Etat (FPIC) représentent une part non négligeable (13,5%)** dont la tendance sera de manière certaine en augmentation sur l'année 2016.
- **Val Vanoise Tarentaise s'engage sur la jeunesse et la culture : Environ 27 % des dépenses y sont consacrées** (petite enfance; sport et culture; accueils de loisir, réforme des rythmes scolaires, etc.).

➤ RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

... PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



... EN FONCTION DE LA NATURE DES DÉPENSES



EMPRUNTS

Comme toute administration publique, pour financer certains investissements Val Vanoise Tarentaise doit recourir à l'emprunt, notamment concernant l'investissement sur des équipements (achat camions de collecte, engins de déchetterie, etc.).

FIN 2015

l'encours total de la dette était de

6 516 807 €

(dont 723 427€ remboursés en 2015)

et concernait uniquement la compétence **collecte et traitement des déchets**.

À CE JOUR,

la capacité de désendettement de Val Vanoise Tarentaise est de

4,04 ANS

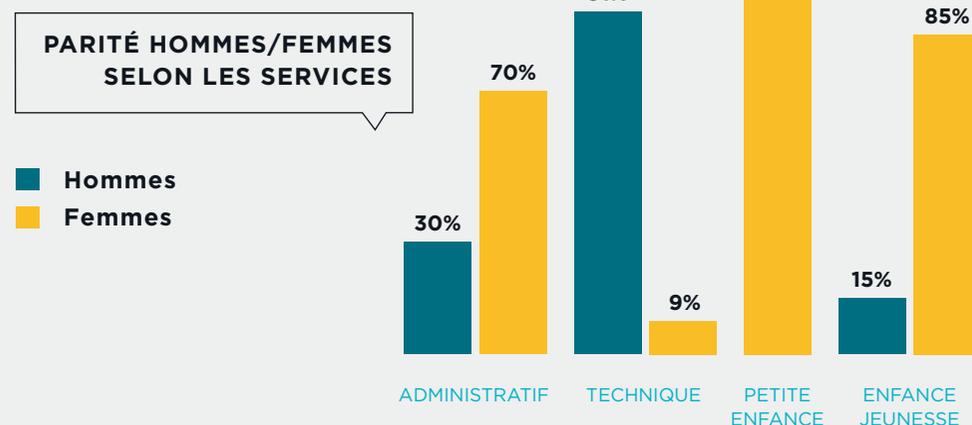
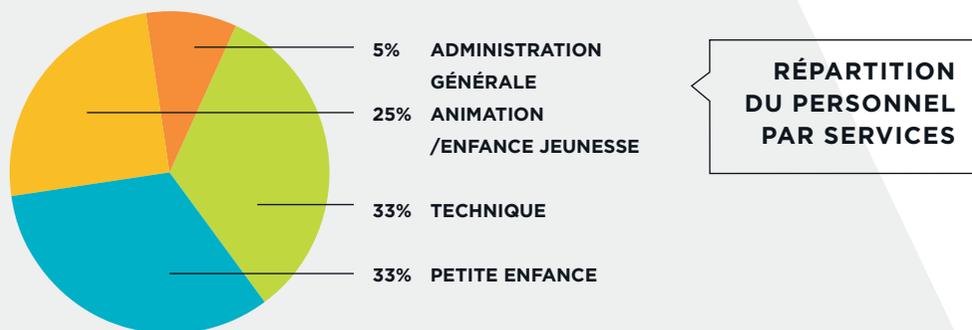
bien loin du seuil considéré comme "dangereux" pour les collectivités qui est de 15 ans.

PERSPECTIVES 2016

- Mise en place d'un pacte financier et fiscal entre Val Vanoise Tarentaise et les 10 communes membres : Communes et Communauté de communes sont liées de multiples manières (territoire commun, compétences complémentaires voire partagées, dépendance fiscale et financière, etc.). Ce pacte sera un véritable outil de gestion du territoire qui permettra d'organiser contractuellement et de coordonner certaines décisions dans une optique de solidarité intercommunale (fiscalité; mutualisation services; participation aux projets communaux; etc.).



RESSOURCES HUMAINES DES SERVICES QUI SE MOBILISENT



VAL VANOISE TARENTEISE AYANT PLUS DE 50 AGENTS, elle doit mettre en place plusieurs organismes et notamment : un **COMITÉ TECHNIQUE** et un **CHSCT***

LANCEMENT D'UN DÉMARCHE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Réduire les accidents et maladies du travail afin d'avoir des agents mobilisés et disponibles tout au long de l'année est un objectif majeur pour Val Vanoise Tarentaise. Cela se traduit par l'amélioration des conditions de travail des agents et la mise en place d'actions correctives :

- **Réalisation d'un diagnostic** exhaustif des différentes situations ou typologies de travail pour identifier les risques professionnels
- **Mise en place d'un CHSCT**
- **Achat de matériels conformes aux exigences métiers** et anticipation des risques / établissement de consignes de sécurité dans les locaux et les véhicules
- **Formation et sensibilisation des agents** : nomination de 4 assistants de prévention formés aux risques pour être de véritables relais en matière de sécurité sur le terrain

L'INTÉGRATION DU PERSONNEL S'EST POURSUIVIE

avec, en décembre 2015, le **recrutement en direct par Val Vanoise Tarentaise des saisonniers auparavant recrutés par chaque commune** (petite enfance; collecte et traitement des déchets). Les agents travaillant de manière permanente dans les crèches situés à Saint Bon ont également été transférés au 1/01/2016.

au total, ce sont **25 AGENTS** recrutés en direct

CE QUI A NÉCESSITÉ UN TRAVAIL ADMINISTRATIF ET D'ÉCOUTE CONSÉQUENT AU PRÉALABLE.

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE MUTUALISATION

Il permettra à l'avenir de mutualiser les ressources avec les communes (RH; communication; informatique; commande publique; mise en réseau des bibliothèques).

***CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail)** : Instance paritaire composée d'élus et de représentants du personnel permettant un dialogue constructif et le lancement d'actions sur l'ensemble des thématiques de ce champ d'activité.

Comité technique : Instance consultative, composée de représentants des collectivités territoriales, et de représentants des agents publics d'autre part. Son champ de compétence est limité à des questions d'ordre collectif (organisation et fonctionnement des services; grandes orientations relatives aux effectifs; politique indemnitaire; etc.)

FOCUS SUR LES PROJETS TRANSVERSES 2015

VAL VANOISE TARENTOISE A MIS EN PLACE UN FONCTIONNEMENT EN "MODE PROJET" EN FAVORISANT LA COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES SUR DES PROJETS SPÉCIFIQUES ET À FORTE VALEUR AJOUTÉE :

TRANSFORMATION DIGITALE

La Communauté de communes dématématise son fonctionnement et sa gestion usagers.

Au cœur d'un grand nombre de métiers et influant sur les méthodes de travail, la Communauté de communes s'est engagée dans la transformation digitale permettant une plus grande souplesse une meilleure efficacité pour assurer des services publics de qualité :

• VAL VANOISE PASSE SUR "GOOGLE APPS WORKS"

Pour répondre efficacement aux problématiques spécifiques (sites distants; accès des informations en mobilité; maîtrise des coûts), Val Vanoise Tarentaise a choisi cette solution totalement dématématisée et ne nécessitant pas d'infrastructure informatique (serveur). Ce choix résolument tourné vers l'avenir préfigure notre infrastructure des systèmes informatiques pour les usages de demain. Les outils inédits proposés et pensés pour assurer un travail collaboratif confirment la vision d'une administration moderne sur notre territoire.



LANCEMENT

DÉCEMBRE 2015

• LANCEMENT DU SERVICE "E-ENFANCE"



La modernisation passe aussi par l'amélioration de la relation et des démarches avec les usagers. Celui-ci a permis dématématiser plus de 800 dossiers administratifs (coordonnées; attestations assurances). Chaque famille pourra via un espace personnel gérer en ligne un certain nombre de service (inscriptions; suivi de la facturation; règlement par prélèvements ou paiement en CB; etc.).

LANCEMENT

1^{ER} JANVIER 2016



• LANCEMENT D'UN LOGICIEL COLLABORATIF DE PLANIFICATION

Pour assurer une bonne organisation de ses services

STRUCTURATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

• TRANSFERT DES AGENTS DES CRÈCHES DE SAINT BON (SERVICES PETITE ENFANCE ET RH) :

Transférer des compétences c'est également transférer des agents. Le changement managérial et organisationnel mais aussi technique a été pris en compte pour assurer une transition simplifiée pour un transfert effectif au 1^{er} janvier 2016.

PERSPECTIVES 2016-17

• Transfert des agents de collecte de Saint Bon et des Allues (services techniques et RH).

• Harmonisation des règlements de fonctionnement des crèches et des prestations enfance jeunesse (services petite enfance et enfance jeunesse) : Val Vanoise Tarentaise recherchera une cohérence et une logique de suivi pour les enfants et les parents dans le rendu des prestations. L'objectif sera d'élaborer des règles communes de fonctionnement facilitant ainsi le passage des prestations petites enfance (crèches) à celles de l'enfance jeunesse (ALSH; TAP; etc.).

• MISE EN PLACE DE RÉUNIONS D'ÉQUIPE AVEC L'ENSEMBLE DES CADRES

• MISE EN PLACE D'OUTILS PERMETTANT DE BIEN INTÉGRER LES MARGES DE MANOEUVRE FINANCIÈRES

• MISE EN PLACE D'OUTILS DE COMMUNICATION





val vanoise

tarentaise communauté

 de communes



val vanoise
tarentaise communauté
de communes

*"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite"*

HENRY FORD

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement

Directeur de la publication et de la rédaction :

Thierry MONIN, Président

Guillaume BRILAND, 3^{ème} Vice-Président en charge de la communication

Conception : Merci Creative

Rédaction : Baptiste MERRIEN, Maëtte GULDENER

Impression : MP Edition

Exigences environnementales imprimeur :



IMPRIM'VERT®

Contact :

www.valvanoisetarentaise.fr

info@valvanoisetarentaise.fr

04.79.55.03.34

71, rue des Tilleuls - 73350 BOZEL

Crédits Photo :

M. Pellicier / F. Poletti / R. Garnier / JM. Gouedard

G. Lansard / S. Cande / D. Andre / P. Pachod / A. Cornu